



## **PROFIL DE POSTE**

### **SAGE-FEMME COORDINATRICE**

### **SECTEUR SUITES DE COUCHES**

Libellé de la fiche métier de rattachement : ([www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr](http://www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr))

Code métier:

DIRECTION/SITE : Estaing

SERVICE : Secteur Suites de Couches

POLE : Femme et Enfant

#### IDENTIFICATION DU POSTE

**Grade : SAGE-FEMME COORDINATRICE**

**Quotité de travail : 100%**

**Diplôme :** Être titulaire du D.E. de Sage-femme,

Être titulaire du diplôme de cadre sage-femme ou d'un diplôme national de master mention management, droit ou économie de la santé, gestion des risques ou de projet et engagement à suivre une formation master .

**Responsable(s) hiérarchique(s) :**

- Praticien responsable de pôle : Pr. E.MERLIN
- Chef de service : Pr D.GALLOT
- Praticien responsable d'unité : Dr M. ACCOCEBERRY
- Sage-femme coordonnatrice : MN. MONIER

#### PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Le service de suites de couches comprend 55 lits et est divisé en unités de 10 à 12 lits (avec une prise en charge en binôme sage-femme/AP). Il comprend une nurserie. Le service assure l'accueil et la prise en charge :

- des patientes et des nouveau-nés dans les suites de la naissance
- des patientes transférées d'un établissement du réseau dans le cadre d'un rapprochement mère/enfant
- des patientes expectantes en amont de leur prise en charge en salle de naissance ou au bloc opératoire,
- des patientes nécessitant une ré-hospitalisation à distance de leur accouchement

#### DEFINITION DU POSTE

Deux sages-femmes coordinatrices assurent l'organisation, le management et la coordination d'une équipe médico-soignante en collaboration étroite avec le médecin responsable des unités de suites de couches et le chef de service.

La SFC assure la gestion des moyens humains et matériels en adéquation avec l'activité.

Elle organise l'activité des services de suites de couches et de la nurserie en lien avec sa collègue SFC.

Elle coordonne la prise en charge médicale et soignante en veillant à la qualité, l'efficacité et la sécurité des soins.

Elle a pour mission de développer et d'enrichir le projet de service en collaboration avec l'équipe médicale et la sage-femme coordonnateur en maïeutique, en cohérence avec le projet d'établissement.

## ACTIVITES PRINCIPALES

### 1. Organisation et gestion de l'activité

- Assurer l'organisation des soins et la coordination des services de suites de couches en veillant à la sécurité et à la qualité des soins en maïeutique,
- Conduire des projets et accompagner le changement pour l'amélioration du circuit patient et de sa prise en charge,
- Participer à l'élaboration du projet de service et de pôle,
- Être l'interlocuteur direct pour toute problématique concernant l'activité de SDC, auprès de l'équipe et des patientes.
- Coordonner et gérer le staff de parentalité en collaboration avec sa collègue de consultation.
- Coordonner et gérer le staff hebdomadaire de PMI en collaboration avec la cadre supérieure de PMI.
- Maintenir la coopération avec les différents acteurs du réseau de périnatalité régional (conseil général, sages-femmes libérales, PMI, associations et différents acteurs de la ville, planning familial, la CPAM, RSPA...).
- Participer à la gestion des différents secteurs du pôle en l'absence des sages-femmes coordinatrices.
- Participer à la permanence de maïeutique.
- Participer et collaborer aux différentes instances institutionnelles et régionales en lien avec l'activité du secteur.

### 2. Management des ressources humaines

- Assurer la gestion des moyens humains, l'encadrement des équipes, la formation du nouveau personnel.
- Elaborer les plannings de travail conformément à la réglementation du travail et la méthodologie institutionnelle.
- Participer au recrutement, suivre l'intégration des nouveaux professionnels.
- Animer et manager les compétences individuelles et collectives au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Réaliser les entretiens professionnels et les entretiens de formation des membres de l'équipe.
- Organiser les stages des différents étudiants (sauf les externes) et s'assurer de leur encadrement.

### 3. Management des ressources économiques

- Assurer des activités de gestion médico-économique et financière (gestion des ressources et moyens disponibles humains et matériels, analyse de l'activité, suivi des indicateurs, valorisation de l'activité, gestion des stocks ...).
- Réaliser une veille sur la valorisation de l'activité et sur l'exhaustivité du codage.

### 4. Gestion de la qualité et gestion des risques

- Assurer la mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et des soins.
- Participer à l'amélioration des pratiques professionnelles, à la recherche en maïeutique et à la rédaction des protocoles.
- Suivre l'évolution de la législation sur le plan médical, juridique et social.
- Recueillir, traiter, analyser les événements indésirables.
- Gérer les relations de proximité avec les usagers.
- Assurer la communication et l'information (auprès des patients, familles et personnels).
- Veiller à toutes les formes de vigilance.

## COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Rigoureuse, autonome et organisée, ayant le sens des priorités,
- Capacités d'analyse, d'adaptation et de réactivité,
- Capacité à conduire et animer une équipe,
- Aptitude à gérer les conflits,
- Esprit d'initiative et d'ouverture,
- Esprit d'équipe, sens du travail en commun,
- Posséder une personnalité affirmée, sens de l'écoute, du dialogue, de la négociation, de la diplomatie...

## EXIGENCES ET CARACTERISTIQUE DU POSTE

- Horaires : 8h-16h18 ou 10h-18h18.
- Adapter ses horaires en fonction des nécessités de service.
- Remplacement des sages-femmes coordinatrices dans les différents secteurs du Pôle FEE en cas d'absence
- Participer à la permanence en maïeutique le WE.

## RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

Relations internes : relation constante avec l'ensemble des autres unités de la maternité et du pôle FEE, le service social, les laboratoires, les secteurs administratifs, biomédicaux et techniques, la direction informatique.

Relations externes : Médecins, sages-femmes, et professionnels de santé libéraux, du Secteur public, privé, du conseil général et de l'Agence Régionale de Santé, les Laboratoires pharmaceutiques et de matériel médical.